

## **Préavis municipal n° 68/05 au Conseil communal de Cugy VD**

Demande d'un crédit d'investissement de Fr. 290'000.-- pour l'achat d'un véhicule Transporteur REFORM Muli T9 et de deux saleuses.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre adoption notre préavis municipal n° 68/2005 relatif à une demande d'un crédit d'investissement de Fr. 290'000.-- pour l'achat d'un véhicule Transporteur REFORM Muli T9 en remplacement de notre véhicule AEBI TP 67, ainsi que de deux saleuses.

### **1. Exposé des motifs**

Le Transporteur AEBI TP 67, roule pour notre Commune depuis 1988. Durant toutes ces années, ce véhicule a rendu les services que l'on en attendait. Le nombre d'heures d'utilisation, critère de vieillissement pour un tel véhicule est de 6'000. Actuellement, le nôtre a effectué 6'700 heures. Il est utilisé pour tous les travaux de voirie, la livraison de bois de feu, les transports divers comme ceux du gazon après la tonte du terrain de football ou autres endroits, le déneigement, etc. ...

Or, depuis quelques mois, l'usure des pièces s'est fait sentir et l'on a assisté à plusieurs pannes tant au niveau électrique que mécanique. En outre, la puissance déclinante du moteur rend de plus en plus difficile l'accès aux chemins à forte déclivité. Le coût de ces dépannages s'élève actuellement à plusieurs milliers de francs.

Outre le véhicule AEBI, dont le remplacement fait l'objet du présent préavis, notre Commune dispose actuellement des véhicules suivants :

- ✓ depuis 1999, un véhicule LADOG ;
- ✓ depuis 1998 d'un véhicule REFORM ;

Seul le véhicule LADOG est équipé d'une saleuse et d'une lame pour le déneigement des trottoirs et des chemins.

La Municipalité souhaite s'équiper de deux saleuses. En effet, seuls les deux véhicules REFORM et AEBI peuvent procéder au déneigement des routes ; or, l'équipement actuel de ces véhicules ne permet pas d'effectuer simultanément le déneigement et le salage. Avec cet achat, le déneigement pourra être assuré dans un temps plus court, par exemple au cours de la nuit pour l'ensemble du territoire communal.

Notons au passage que les saleuses permettent également d'épandre du gravier plutôt que du sel.

### **2. Achat d'un véhicule**

Après avoir consulté nos employés communaux, utilisateurs des véhicules, pris contact avec des fournisseurs de véhicules utilitaires (AEBI, BUCHER et REFORM), et fait une journée d'essai, notre choix s'est porté sur le **Transporteur REFORM Muli T9** avec suspension indépendante des quatre roues, comprenant les accessoires suivants :

### Lame à neige Zaugg type G 15 K

largeur de déblayage	1960 mm
largeur de la lame de neige	2400 mm
hauteur de la lame	850 mm

### Système Polybenne/Multilift, puissance 4 tonnes

basculant à l'arrière inclinaison 49°  
vérin avec cylindres chromés durs  
verrouillage arrière des bennes  
commande à distance depuis la cabine, 3,00 m de câble

### Pompe hydraulique supplémentaire

pour entraînement autonome du système Multilift  
entraînement de la pompe par prise de force robinet pour choisir l'entraînement soit :  
pour système Multilift ou épandeur

### Benne en acier avec ridelles en alu

longueur env. 2'800 mm (grue entre cabine et système Multilift)  
largeur 2'000 mm  
hauteur des ridelles 300 mm  
hauteur de la ridelle AR 400 mm  
hauteur de la vigie 600 mm  
3 ridelles en alu, fond acier, fermeture centrale pour ridelle arrière

### Epandeur Springer porté Type SA 131 1-1,6 EW (1x pour REFORM Muli T9 – 1x pour REFORM acheté en 1998)

contenance ~ 1,60 m<sup>3</sup>  
débit d'épandage pour gravier 5 – 200 gr/m<sup>2</sup>  
débit d'épandage pour sel 5 – 40 gr/m<sup>2</sup>  
largeur d'épandage réglable de 1,50 m à 8,00 m

- alimentation automatique
- construction en tôle d'acier, modèle extrêmement surbaissé
- bonne visibilité vers l'arrière
- remplissage facilité
- centre de gravité très bas
- grand volume de chargement
- béquilles d'entreposage robustes avec roues support (possibilité de déposer avec le contenu)
- toupie d'épandage basculante vers le haut
- coulisse et toupie d'épandage en Nirosta
- transmission dépendante de la vitesse du véhicule pour une régularité d'épandage permanente
- arrêt immédiat de l'alimentation en cas de stop du véhicule
- tableau de commande éclairé
- vue sur l'épandage par phare de travail
- contrôle électronique du niveau de matière d'épandage
- toit rabattable (manœuvrable facilement depuis le sol)
- fixation de l'épandeur par 4 sangles
- feux arrière et rampe d'éclairage
- contrôle électronique de l'épandage
- échelle de service relevable

Grue HMF modèle 340-K2, couple de levage 3,2 m/t  
à bras articulé, extension hydraulique à 5'760 mm,  
conforme aux normes CE, pression de travail 24 Mpa  
capacité (pression du véhicule 21 Mpa)

870 kg	3100 mm
643 kg	4400 mm
494 kg	5700 mm

poids de la grue 540 kg avec béquilles  
couple de rotation 600 kgm  
rotation 370 degrés

Grappin modèle BSV  
avec rotateur hydraulique sans fin,  
adaptateur pour grue, unité hydraulique avec benne preneuse 120 litres

#### Avantages / critères de choix

L'examen des différents modèles a montré pour le véhicule choisi un certain nombre d'avantages non négligeables. En particulier 4 roues dirigeables et la suspension sur toute la longueur du véhicule, système que l'on peut bloquer si nécessaire. Ces qualités, qui ne se retrouvent pas, ou que partiellement chez les autres fournisseurs, sont spécialement utiles pour le service hivernal ainsi que le travail en forêt, dans un terrain souvent accidenté.

En outre, la grue est fixée en permanence derrière la cabine, alors qu'actuellement celle-ci, placée à l'arrière du pont du véhicule, doit être déposée lors de chaque utilisation du pont.

Enfin, le délai de livraison pouvant atteindre deux à trois mois, la maison REFORM s'est engagée à mettre gracieusement un véhicule à notre disposition si, dans cet intervalle, le nôtre venait à tomber en panne.

### 3. Coût du véhicule

Le coût du véhicule s'établit de la manière suivante :

REFORM T9 complet	Fr.	115'460,--
Cabine exécution communale	Fr.	1'490,--
Insonorisation	Fr.	840,--
2 portes et chauffage (nécessaire)	Fr.	4'260,--
2 ceintures de sécurité (nécessaire)	Fr.	240,--
Filtre à carburant avec préchauffage	Fr.	370,--
Ailes à l'arrière	Fr.	615,--
Barre d'éclairage à l'arrière	Fr.	340,--
Prise à 7 pôles pour remorques à l'arrière	Fr.	45,--
Prise bi-pôle sur le tableau de bord	Fr.	30,--
Équipement hydraulique : Var 4 pour 2 distributeurs hydrauliques double effet AV 4/4, commande par Joy-Stick et 1 distributeur hydraulique arrière pour grue	Fr.	2'365,--
Enregistreur de fin de parcours (RAG 1000)	Fr.	2'000,--
1 paire de chaînes à neige	Fr.	1'330,--
Feu tournant/gyrophare avec support extensible	Fr.	440,--
Limite de torsion mécanique, buttée	Fr.	1'250,--
Crochet d'attelage/pièce d'attelage AR	Fr.	580,--
Expertise du véhicule	Fr.	290,--
Cadre de suspension frontal	Fr.	720,--
Plaque de fixation VSS-B	Fr.	1'080,--
Lame à neige Zaugg type G 15 K	Fr.	14'490,--
Système Polybenne/Multilift, puissance 4 tonnes	Fr.	14'140,--
Pompe hydraulique supplémentaire pour entraînement	Fr.	3'000,--
Montage du système Multilift	Fr.	4'300,--
Peinture du système (couleur du châssis)	Fr.	1'130,--
Porte-perche	Fr.	1'030,--
Rampe de protection AR coulissante (nécessaire)	Fr.	650,--
2 rampes de protection latérales (nécessaires)	Fr.	900,--
2 bennes en acier avec ridelles en alu (Fr. 7'700,-- pc)	Fr.	15'400,--
Roulettes à l'avant des bennes (pour manœuvrer les bennes posées au sol)	F.	2'400,--
2 luges / Berce pour montage de la saleuse	Fr.	3'100,--
2 épandeurs Springer porté Type SA 131 1-1.6 EW	Fr.	64'180,--
Frais de montage supplémentaire pour épandeur Springer sur la berce (2 fois)	Fr.	3'000,--
Grue HMF modèle 340 K2 couple de levage 3,2 tm	Fr.	18'900,--
Commande hydraulique, installation pour rotateur et grappin	Fr.	2'350,--
Grappin modèle BSV	Fr.	6'350,--
Montage de la grue entre cabine et système Multilift	Fr.	3'000,--
REFORM Muli T9 comme décrit, sans TVA	Fr.	292'065,--
./ . rabais pour Commune 8 %	Fr.	<u>23'365,--</u>
REFORM Muli T9 après rabais, sans TVA	Fr.	268'700,--
TVA + 7,6 %	Fr.	<u>20'421,20</u>
REFORM Muli T9 après rabais, TVA incluse	Fr.	<u>289'121,--</u>
<b>Arrondi à</b>	<b>Fr.</b>	<b>290'000,--</b>

L'amortissement prévu par année, serait de Fr. 18'800,-- auxquels il faut ajouter Fr. 5'640,-- d'intérêts pour la première année.

Le budget d'entretien permet de couvrir les charges inhérentes à ce véhicule.

#### **4. Conclusions**

Compte tenu de cet exposé, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

- ✓ vu le préavis municipal n° 68-2005 ;
- ✓ ouï le rapport des commissions ad hoc et des finances, chargées d'étudier cet objet ;
- ✓ considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour.

Le Conseil communal décide :

- ✓ d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de Fr. 290'000, pour l'achat d'un véhicule Transporter REFORM Muli T9 et de deux épandeurs (saleuses) Springer ;
- ✓ de financer cette dépense par la trésorerie courante ou par un emprunt ;
- ✓ d'amortir cette dépense par un prélèvement de Fr. 100'000,-- sur le compte de réserve n° 9281.09 ;
- ✓ d'amortir le solde de cette dépense sur 10 ans.

LA MUNICIPALITE

1053 Cugy (VD), le 10 novembre 2005 –GR/RBR/jmg